

DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY ACADÉMIQUE
Master mention Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation,
2nd Degré, tous parcours
Année universitaire 2023/2024

Le Directeur de l'INSPE de l'académie de Bordeaux,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5^o et L613-1, al 9 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014 ;

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour le master mention **Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation, 2nd degré, tous parcours.**

Nom	Prénom	Qualité
BARDET	Flavien	Représentant de l'UBM
DUCLOS	Eric	Représentant du rectorat
PERPIGNAN	Catherine	Directrice adjointe en charge de la formation initiale
MONDIN	Christophe	Coordinateur du master mention MEEF, 2nd degré
MORICHEAU-AIRAUD	Bérengère	Représentante de l'UPPA

Article 2 : Madame Catherine PERPIGNAN, directrice adjointe en charge de la formation initiale, est nommée en qualité de présidente du jury.

Article 3 : Ce jury académique est constitué pour l'année universitaire 2023-2024.

Fait à Mérignac, le : 28 septembre 2023

Le directeur de l'INSPE de l'Académie de Bordeaux

